

## Communiquer en anglais professionnel - niveau 1

### Objectifs :

Permettre aux professionnels de communiquer facilement en anglais avec des interlocuteurs étrangers dans le cadre de leur activité et de leur fonction :

- Comprendre un interlocuteur étranger et s'exprimer sans appréhension
- Acquérir du vocabulaire professionnel spécifique à un secteur d'activité
- Formuler une prononciation correcte.

Expression orale : Mises en situation professionnelle

Savoir se présenter, présenter sa société, sa fonction, ses produits et/ou services, effectuer une présentation, décrire une procédure d'intervention ou de maintenance, répondre au téléphone, maîtriser le vocabulaire professionnel relatif à un secteur d'activité, utiliser des expressions idiomatiques, acquérir une syntaxe et une prononciation correctes, comprendre des consignes simples à complexes.

Expression écrite ( si besoin) :

Comprendre et rédiger des courriers/courriels , des présentations, projets et documents professionnels.

Acquérir si besoin le vocabulaire relatif aux outils numériques...

\*La liste de ces thématiques est non exhaustive et le contenu d'une session de formation est adaptable en fonction des besoins des participants

### DATES DE LA FORMATION :

#### MARSEILLE :

Lundi 26 janvier 2026

Lundis 02 et 09 février 2026

Lundis 09, 16, 23 et 30 mars 2026

Lundis 13, 20 et 27 avril 2026

Lundis 04 et 11 mai

#### SIX-FOURS :

Jeudi 29 janvier 2026

Jeudis 05 et 12 février 2026

Jeudis 12, 19, 26 mars 2026

Jeudis 02, 09, 16, 23 et 30 avril 2026

Jeudi 07 mai 2026

### Public concerné et prérequis :

Aucun

Nombre minimum de participants : 6

**Intervenant(s) :** ASHRAF Fabienne

### Qualification des intervenants :

Formateur de langue anglaise

**Moyens pédagogiques et techniques :**

Face à face en présentiel avec un formateur de langue anglaise

**Durée de la formation :** 36 heures.

**Nombre de participants maximum :** 12 stagiaires.

**Programme :**

1/ Expression / Compréhension

\* Ecouter

Je peux comprendre des mots familiers et des expressions très courantes au sujet de moi-même, de ma famille et de l'environnement concret et immédiat, si les gens parlent lentement et distinctement.

\* Lire

Je peux comprendre des noms familiers, des mots ainsi que des phrases très simples, par exemple dans des annonces, des affiches ou des catalogues.

\*Prendre part à une conversation

Je peux communiquer, de façon simple, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à m'aider à formuler ce que j'essaie de dire. Je peux poser des questions simples sur des sujets familiers ou sur ce dont j'ai immédiatement besoin, ainsi que répondre à de telles questions.

\* S'exprimer oralement en continu

Je peux utiliser des expressions et des phrases simples pour décrire mon lieu d'habitation et les gens que je connais.

\* Ecrire

Je peux écrire une courte carte postale simple, par exemple de vacances. Je peux porter des détails personnels dans un questionnaire, inscrire par exemple mon nom, ma nationalité et mon adresse sur une fiche d'hôtel.

2/ Grammaire/ conjugaison

L'alphabet,

Nombres de 1 à 20, Nombres de 20 à 100 et au delà

Les ordinaux

Nombres, dates , jours et mois

TEST d'EVALUATION N01

Verbe BE, Verbe HAVE

Le présent simple, Le présent progressif,

Il y a

TEST d'EVALUATION N02

Adjectifs et pronoms possessifs, Cas possessif

Pronoms interrogatifs

Les adjectifs, Les articles some any one

TEST d'EVALUATION N03

Les prépositions de lieu

Les compléments d'objet

Pronoms sujet et objet,

L'heure

Le pluriel des noms

Approche des verbes irréguliers

TEST d'EVALUATION N04

Les contenus pourront être modifiés aux besoins des apprenants au cours de la session

**Modalités d'évaluation des acquis :**

Evaluation préformation QCM, pratique orale intensive, nombreuses mises en situation professionnelles ou de vie courante, contrôle oral continu, exercices (tests, QCM), évaluation de sortie de formation, évaluation à froid (8 semaines après la formation)

**Sanction visée :** Attestation de formation

**Matériel nécessaire pour suivre la formation :**

Bloc note - Stylo (Mise à disposition en salle)

**Accessibilité aux personnes à mobilité réduite et/ou en situation de handicap :**

Etablissements conformes à la réglementation accessibilité de 5ème catégorie type W + L (Article R.111-19-33 du code de la construction et de l'habitation).

Site MARSEILLE : 4ème étage avec ascenseur / Site SIX-FOURS : rez-de-chaussée

Entretien individuel et confidentiel avec le Référent Handicap ARAPL Provence et Var

Adaptations organisationnelles, matérielles et pédagogiques possibles

**Taux de satisfaction de la formation :** NOUVEAUTE 2025

**Conditions tarifaires :**

**Adhérents ARAPL**

**Tarif HT** : 408,33 €

**Tarif TTC (TVA 20 %)** : 490,00 €

**Non-adhérents ARAPL**

**Tarif HT** : 600 €

**Tarif TTC (TVA 20 %)** : 720 €